

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

jeunes Question écrite n° 97803

## Texte de la question

Mme Geneviève Fioraso attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur l'emploi des jeunes. En effet, la France, cinquième puissance mondiale, affiche l'un des taux de chômage des jeunes de moins de vingt-cinq ans les plus élevés d'Europe : 24 % en moyenne et jusqu'à 50 % dans certains quartiers bénéficiaires de la politique de la ville. Les jeunes sont bien les principales victimes de la crise. C'est une situation inacceptable sur le plan social et moral, inefficace sur le plan économique et dramatique pour la cohésion de notre société. Les chiffres sont accablants : 150 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans diplôme ni formation professionnalisante. Par manque de moyens de coordination entre l'éducation nationale, les missions locales et Pôle emploi, ils ne bénéficient trop souvent d'aucun accompagnement entre seize et dix-huit ans, à un âge pourtant décisif pour leur avenir. Les choix budgétaires du Gouvernement pour 2011 vont aggraver une situation déjà explosive. Un budget est reconduit à l'identique pour les missions locales alors que leur activité ne cesse d'augmenter avec la crise : celle de Grenoble est passée en un an de 3 800 à 4 800 jeunes accompagnés. Pire encore, le nombre de contrats aidés non marchands, qui bénéficient pour moitié aux jeunes, va passer de 400 000 en 2010 à 340 000 en 2011 pour finir à 200 000 en 2013, et la baisse annoncée du nombre d'heures prises en charge, de vingt-six à vingt, va fragiliser davantage un dispositif déjà précarisé. Enfin, le RSA jeunes ne prend pas le relais puisque ses conditions d'obtention sont beaucoup trop restrictives : 41 jeunes concernés sur 4 800 à Grenoble. En conséquence, au moment où la Cour des comptes pointe la faiblesse croissante du nombre de jeunes issus de milieux populaires accédant à l'enseignement supérieur, donc à l'emploi, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer si le Gouvernement est prêt à faire, enfin, de l'insertion des jeunes une priorité nationale.

## Données clés

Auteur : Mme Geneviève Fioraso

Circonscription: Isère (1re circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 97803

Rubrique: Emploi

Ministère interrogé: Travail, emploi et santé

Ministère attributaire: Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 18 janvier 2011, page 421 Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)